

# Règlement à respecter par les enfants

**" Si je veux être respecté,  
je dois apprendre :**

- À me respecter ;
- À respecter les autres ;
- À respecter mon environnement ;
- À respecter les règles de l'école. "

## **Je me comporte correctement**

Je porte des habits simples, propres et décents : pas de training en primaire, pas de short (bermuda autorisé), pas de mini-jupe, pas de talons ni de tongs, pas de sous-vêtements apparents et les épaules seront couvertes. Le vernis à ongles est proscrit ainsi que les piercings. Les boucles d'oreilles discrètes sont autorisées. Les bonnets et casquettes sont autorisés quand les conditions climatiques le justifient : ils sont cependant retirés dès l'entrée dans un bâtiment.

Je n'oublie pas ma tenue de gymnastique : short bleu ou noir, tee-shirt blanc et sandales de gymnastique. Cet équipement restera en classe et sera ramené à la maison pour être lavé lors des vacances scolaires.

Je n'apporte ni GSM, ni lecteur MP3, ni quelconque autre appareil électronique à l'école.

L'utilisation du GSM dans l'enceinte de l'école est INTERDITE. Si vous estimez que votre enfant en a un besoin primordial. Vous devez faire une demande d'autorisation exceptionnelle via le journal de classe et nous en référerons auprès de la direction qui donnera son accord ou pas. Le GSM devra être déposé au secrétariat à l'arrivée et repris en fin de journée.

**En aucun cas, l'école ne pourra être tenue responsable de la disparition d'objets de valeur tels que bijoux, montres, lecteur mp3, appareils photos, argent de poche, et ce également lors des activités se déroulant hors de l'établissement.**

Je me soucie de mon alimentation et je ne prends pas de chips, de bonbons, de chewing-gums, de sodas ou de canettes. L'eau est la meilleure boisson. Je privilégie les collations saines.

Je surveille mon langage et mon attitude : quelle opinion peut-on avoir de moi si je dis des gros mots, ou si je fais des gestes déplacés ?

Je prends soin de mes affaires : mes cahiers et mes livres sont bien rangés, je n'abandonne pas mes vêtements n'importe où. Des porte-manteaux sont disposés un peu partout pour rendre l'école attrayante.

## **Je respecte les autres**

Je respecte les différences : belges ou étrangers, chrétiens, musulmans ou non croyants, gros ou minces, grands ou petits, blancs, jaunes ou noirs ... Nous sommes tous des êtres humains dignes de respect, en toutes circonstances !

Je suis poli avec tout le monde.

Je refuse toute forme de violence physique ou verbale.

J'accepte les remarques des adultes sans répliquer. Je m'explique calmement.

J'utilise les mots magiques : « s'il vous plaît », « merci », « bonjour », « au revoir », « pardon » ...

Je suis ponctuel. Toute arrivée tardive doit être justifiée.

Je suis honnête. Le mensonge, la tricherie, le copiage, le faux en écriture et le vol ne sont pas tolérés et seront sanctionnés.

Je fais attention aux affaires des autres et je rapporte les objets trouvés.

## **Je respecte l'environnement**

J'évite toute détérioration du matériel mis à ma disposition.

J'utilise les poubelles, en respectant le tri sélectif, sur la cour et en classe.

En quittant les W.C., je tire la chasse et laisse le local dans l'état où j'aimerais le retrouver. Je ne gaspille pas le papier-toilette.

Je me sens personnellement responsable de la propreté dans l'école. Je ne salis pas l'école (papiers, crachats, graffitis, ...).

Je suis responsable de ce que j'aurai cassé, détérioré ou abîmé.

Lorsque je vais au réfectoire ou que je prends mon pique-nique, je mange proprement et je mets mes déchets dans la poubelle.

## **Je respecte le règlement de l'école**

Une charte de vie sera établie par les enfants dans chaque classe en début d'année et devra être respectée.

Je respecte l'horaire des terrains de football et de basket-ball et leurs délimitations ainsi que les autres délimitations de la cour.

Je me range dès qu'il sonne.

Je ne circule pas dans les bâtiments sans laissez-passer.

Je n'apporte pas de ballons qui viennent de la maison, j'utilise les ballons fournis par l'école. Je peux apporter un petit jeu de la maison : cordes à sauter, élastiques, toupies, jeux de cartes, livres et cahiers de dessin/ coloriage, scoubidous, diabolos.

Je suis seul responsable de ces jeux.

Je n'échange ni ne vends aucun objet à l'école ou sur le trajet.

Il m'est interdit d'emmener des objets dangereux (canif, allumettes, briquets, ...)

Sauf autorisation écrite des parents, il m'est interdit de quitter seul l'école.

À l'aller comme au retour, je respecte les règles de sécurité et j'emprunte le chemin le plus court ou le plus sûr s'il est choisi par mes parents.

Après dislocation des rangs, l'école décline toute responsabilité pour les enfants qui traînent en route.

## **Je respecte l'autorité**

Je m'adresse à tout membre du personnel de façon polie et respectueuse.

J'ai une attitude disciplinée en classe, dans les rangs, aux récréations, au réfectoire et je respecte immédiatement les consignes données par les enseignants et les surveillants.

J'ai une attitude correcte lors des sorties et dans les lieux publics.

## **Les conséquences d'un comportement inadéquat**

Si je ne respecte pas le règlement, je m'expose à des sanctions en rapport avec la gravité des faits.

L'école est en droit de me sanctionner par des travaux écrits ou des petites tâches utiles. Toute sanction, même la plus simple, est donnée avec discernement.

En cas de comportement inapproprié récurrent ou d'une gravité particulière, un système de **rapport de comportement** existe. En résumé, lorsqu'un élève commet une **faute grave** (voir liste ci-après), il reçoit un rapport de comportement. La sanction est déterminée par l'adulte concerné et notifiée par écrit. Une copie de ce rapport sera placée dans le dossier de l'élève.

Les **fautes** considérées comme **graves** sont :

- toute forme de violence physique ou verbale ;
- toute atteinte à l'intégrité physique ou morale d'un adulte ou d'un autre élève ;
- tout refus d'obéissance ;
- toute détérioration de locaux et/ou de matériel ;
- tout vol ou racket ;
- Toute sortie sans autorisation (de la classe, de la cour, de l'école).

## Gradation dans les sanctions disciplinaires :

- rapport de comportement et sanction déterminée par l'adulte ;
- deuxième rapport de comportement et sanction à nouveau déterminée par l'adulte ;
- rapport de comportement et renvoi momentané de la classe. Séjour avec tâche dans une autre classe ;
- rapport de comportement et procédure de renvoi temporaire avec tâche à réaliser à domicile ;
- procédure de renvoi définitif (cette procédure peut être entamée dans le courant de l'année scolaire). Cf. articles 81 et 89 du décret « Missions » du 24.07.1997

Dès qu'une procédure de renvoi temporaire ou définitif est entamée, les parents seront avertis par courrier spécial.

Afin d'éviter au maximum d'en arriver là, un contrat de comportement peut être mis en place afin d'aider l'enfant à améliorer son comportement. Ce contrat reprend les différentes périodes de la journée, avec des cases en rouge indiquant les moments difficiles et des cases en vert pour mettre en évidence les moments positifs, afin d'encourager l'enfant.

Ce règlement est d'application tant durant le temps scolaire que durant l'accueil extrascolaire.

Signature de l'élève :

Signatures des parents :

*Ne vous faites pas*

**REMARQUER**

*cherchez plutôt*

*à faire quelque chose de*

**REMARQUABLE**

Confucius